

Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir : 85 000 € remis aux gagnants.

85 000€ répartis en trois prix ont été remis, le 26 Avril dernier, des mains d'Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini, aux lauréats du concours vigneron et Terroirs d'Avenir.



De gauche à droite : Pauline Chatin, Hervé Hannin, Thierry Desseuve, Anne-Lucie Wack, Antoine Leccia, Maya Sallée, Nicolas Fernandez, Fabrice Sommier, Laurent Troubat, Pauline Mourrain, Frédéric Berne et Alain Marty

La deuxième édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, initié par AdVini avec le soutien de SupAgro Fondation, et la participation des élèves ingénieurs et des enseignants de l'Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du vin (IHEV) de Montpellier SupAgro, s'est achevée le 26 Avril 2017 par la remise des prix aux vainqueurs.

C'est au cœur de Paris dans les locaux du Club Français du Vin, qu'Antoine Leccia, entouré du jury du concours, de représentants de la filière et d'Anne-Lucie Wack, Directrice Générale de Montpellier SupAgro, a remis les trois prix d'une valeur totale de 85 000€.

Maya Sallée et Nicolas Fernandez, les grands gagnants du concours ont reçu le chèque de 50 000 €. Emus les vigneron ont tenu à remercier tous les acteurs qui ont fait de ce concours une réussite. Dans la [vidéo](#) diffusée spécialement pendant l'évènement, les gagnants annoncent qu'ils pourront s'équiper d'un foudre d'occasion et continuer plus généralement à développer leur exploitation grâce au concours. Ils ont également rappelé l'importance de la dynamique collective et intergénérationnelle du vignoble cadurcien dans leur démarche d'installation hors cadre familial.

Antoine Leccia a tenu à souligner l'importance de ce type d'initiatives dans des bassins où la production viticole baisse régulièrement depuis plus d'une décennie.

Le deuxième prix de 30 000 € a été remis à Pauline Mourrain et Laurent Troubat de L'Austral, dans le Saumurois. Selon Pauline, « *ce concours a été un réel catalyseur pour (leur) projet* ». Le couple a également apprécié tous les moments d'échanges et de partage avec les étudiants, professionnels, les membres du jury et les parties prenantes du concours. [Voir la vidéo.](#)

Un accessit de 5000 € a été remis à Pauline Chatin du Domaine Mirabeau, une ambitieuse exploitation viticole d'insertion sociale.

En plus de l'aide financière, les gagnants bénéficieront de 10 journées de conseil (réparties entre les lauréats) avec les membres du Comex AdVini ou du Jury.

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est destiné à soutenir l'installation de jeunes vignerons talentueux sur des terroirs prometteurs. En 2017, le jury était composé des membres suivants :

- Antoine Leccia, Président du Directoire AdVini
- Jérôme Despey, Président du Conseil Spécialisé Vins de France Agrimer
- Thierry Desseauve, Journaliste
- Alain Marty, Journaliste et Président du Wine & Business Club, représenté par Jacques-Olivier Pesme, directeur Wine & Spirits Academy KEDGE Business School
- Fabrice Sommier, Sommelier du groupe Georges Blanc et Meilleur Ouvrier de France
- Stéphane Derenoncourt, Consultant Vigne et Vin
- Hervé Hannin, Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de La Vigne et du Vin (IHEV) de Montpellier SupAgro
- Frédéric Berne, vainqueur de la première édition du concours.



Face au succès du concours, une édition 2018 est d'ores et déjà en préparation avec une première phase de candidature en fin d'année 2017.

« Acteur fédérateur de la filière viticole française, AdVini souhaite en souligner les talents incomparables de la filière française, dans les différents bassins de production viticole, dans un contexte international très dynamique.

Le vin séduit de plus en plus de nouveaux consommateurs à travers le Monde. La France et ses jeunes vignerons doivent s'inscrire dans cette dynamique en s'appuyant sur la grande qualité de ses terroirs, de ses hommes et de leur savoir-faire.

Grâce à cette initiative, AdVini espère donner du cœur à l'ouvrage à tous les jeunes vignerons passionnés et entraîner d'autres projets pour que triomphent les vins français » annonce Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini

A travers ce concours, Montpellier SupAgro et sa fondation souhaitent également favoriser la professionnalisation des élèves ingénieurs en "viticulture et œnologie" au côté d'acteurs de la filière comme Advini, les personnalités du jury et les jeunes vignerons et vigneronnes candidats.

A propos d'AdVini

Avec 2.333 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommées, avec Ogier et son Clos de L'Oratoire des Papes à Châteauneuf du Pape, Antoine Moueix Propriétés, son Château Capet-Guillier à Saint-Emilion et son Cru Bourgeois Château Patache d'Aux en Médoc, le Domaine Laroche à Chablis, La Maison Champy et son Domaine Laleure-Piot en Bourgogne, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Gassier avec le Château Gassier et le Château de Roquefeuille en Sainte Victoire, Rigal et Château de Chambert à Cahors, AdVini est l'acteur de référence sur les vins français de terroir.

AdVini est également présent en Afrique du Sud sur près de 200 hectares de vignes à Stellenbosch, avec L'Avenir, propriété œnotouristique, Ken Forrester Vineyards, Le Bonheur Wine Estate, et Maison du Cap, et enfin au Chili, avec Viña Casablanca, propriété de 150 hectares en partenariat avec Santa Carolina.

Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d'une notoriété en constante progression et d'une reconnaissance qui leur permettent d'être exportées dans 106 pays.

A propos de Montpellier SupAgro et SupAgro Fondation

Montpellier SupAgro est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'agriculture pour l'un et de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'autre. L'établissement propose trois cursus d'ingénieur en agronomie accessibles en alternance et ouvert à l'apprentissage ainsi qu'un large éventail de formations initiales et continues inscrites dans le référentiel européen LMD (licences, master, doctorat) et des mastères labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles, présidée par Anne-Lucie Wack, Montpellier SupAgro accueille 1600 étudiants en provenance de France et de plus de 80 pays étrangers. Il s'inscrit dans une longue tradition d'ouverture à l'international de ses formations et sa recherche au travers de ses 22 unités mixtes de recherche, 3 unités mixtes technologiques, 4 départements, 2 domaines expérimentaux et ses 3 instituts dont l'IHEV est un des fers de lance en matière de viticulture-œnologie. L'établissement développe également des activités de transfert de technologies, de valorisation des connaissances issues de la recherche, d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises par le biais de son site d'incubation AgroValo Méditerranée, sa fondation SupAgro Fondation et ses chaires d'entreprises et industrielles (AgroTIC, AgroSys, Elsa-Pact). Il contribue à la diffusion de la culture scientifique et technique grâce son cycle de conférences et à l'organisation de nombreux colloques et séminaires scientifiques ouverts aux professionnels et aux étudiants.

Contacts :

Contact Presse : Clément Holtz (AdVini) clement.holtz@advini.com

SupAgro Fondation : Matthieu Vezolles, matthieu.vezolles@supagro.fr

IHEV Montpellier SupAgro : Hervé Hannin, herve.hannin@supagro.fr

Maya Sallée et Nicolas Fernandez : maya@domainelacalmette.fr

Pauline Mourrain et Laurent Troubat : pauline.mourrain@hotmail.fr

Pauline Chatin : pauline.chatin@gmail.com